



## Communiqué

### Produits chimiques dans l'hôtellerie: lancement d'une campagne de prévention et d'information

L'inspection du travail Lausanne a lancé, ce mois de mars, sa campagne de prévention annuelle. Elle porte sur l'utilisation et la gestion des produits chimiques dans les hôtels. En 2022, la campagne menée dans les entreprises de nettoyage avait mis en lumière des lacunes dans la gestion de ces produits et les mesures protection du personnel.

«La lutte en faveur de meilleures conditions de travail fait partie des priorités de la Municipalité. Avec ces campagnes annuelles, nous souhaitons informer les employeurs, les travailleuses et travailleurs sur les bonnes pratiques professionnelles. En Suisse, par exemple, environ 1'000 décès prématurés chaque année sont dus à des produits chimiques en lien avec une activité professionnelle», explique Émilie Moeschler, conseillère municipale en charge des sports et de la cohésion sociale. Dans ce but, l'Inspection du travail Lausanne (ITL) a lancé, ce mois de mars 2023, une campagne de prévention sur l'utilisation et la gestion des produits chimiques dans les hôtels lausannois. Elle s'inscrit dans la ligne de l'action prioritaire «Protection de la santé et produits chimiques sur le lieu de travail» définie par le Secrétariat d'état à l'économie (SECO) et les inspections du travail.

De mars à octobre 2023, les inspectrices et inspecteurs du travail procéderont à des visites afin de contrôler et informer sur le type des produits utilisés, la manière de les stocker ainsi que sur la formation du personnel et les équipements de protection mis à disposition. Ils et elles vérifieront également si l'employeur fait appel à des spécialistes de la sécurité au travail, si des mesures visant la protection de la maternité sont en place et si l'entreprise dispose d'une organisation en cas d'urgence.

«Qu'il s'agisse du nettoyage des locaux, du lavage de la literie ou de l'entretien et la maintenance des équipements, plusieurs types de produits sont utilisés dans les hôtels. A Lausanne environ 2'000 personnes travaillent dans la branche hôtelière», rappelle Laurent Mettraux, chef de l'Inspection du travail Lausanne.

En 2022, l'Inspection du travail a mené une précédente campagne dans les entreprises du domaine du nettoyage (*facilities services*). Sur les quelque 30 entreprises visitées, la presque totalité utilisent des produits dangereux. Néanmoins seul un tiers d'entre elles ont déclaré faire appel à des spécialistes de la santé et sécurité au travail. Dans la moitié des cas les fiches de donnée de sécurité des produits n'étaient pas disponibles. En outre, et malgré la présence de travaux pénibles ou dangereux, seules un dixième des entreprises avaient fait réaliser l'analyse de risque obligatoire dans le cadre des mesures de protection de la maternité. Le bilan de la campagne a été communiqué aux partenaires sociaux de la branche concernée et publié sur le site internet de l'Inspection du travail.

Site internet de l'Inspection du travail : [www.lausanne.ch/campagne-itl](http://www.lausanne.ch/campagne-itl)

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Émilie Moeschler, conseillère municipale, Direction des Sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 42 00
- Laurent Mettraux, chef de l'Inspection du travail Lausanne, tél. +41 315 76 81

Lausanne, 31 mars 2023